

daille d'or de la valeur de 1,000 fr.), à l'auteur de ce mémoire.

L'Académie, à l'unanimité, adopte les conclusions du rapport.

Le pli renfermant le nom de l'auteur est ouvert par M. le Président.

L'auteur proclamé est M. Paul Rougier, avocat à la Cour impériale de Lyon.

M. le Président annonce que le prix sera décerné dans la séance publique fixée au mardi 23 décembre, séance qui s'ouvrira par la lecture du rapport présenté par M. Dareste au nom de la Commission.

*Séance du 23 décembre 1862.*

Présidence de M. BARRIER.

M. Dareste lit le rapport sur le concours : « *Histoire des Associatiotis ouvrières à Lyon, jusqu'à nos jours.* »

A la suite de cette lecture, M. le Président proclame le nom du lauréat, M. Paul Rougier, avocat à la Cour impériale de Lyon.

M. Gilardin lit une *Notice sur J.-B. Dumas et ses œuvres.*